CPAG
Commission paritaire
des bureaux d'architectes à Genève

A G A Association Genevoise d'Architectes

UNIA Die Gewerkschaft. Le Syndicat. Il Sindacato.

SIT syndicat interprofessionnel de travailleuses et travailleurs

Déclaration de la masse salariale réelle soumise à l'AVS
Année 2023

Bureau : _____

Adresse : _____

Tél : _____ E-Mail : _____

Personnel dirigeant de la société – non assujetti à la contribution professionnelle *Inclure également : les chefs d'entreprise individuelle / administrateurs (SA) avec pouvoir de signature / associés gérants (Sàrl) avec pouvoir de signature*
Nom :…… Prénom : …… Fonction : ……
Nom :…… Prénom : …… Fonction : ……
Nom :…… Prénom : …… Fonction : ……
Nom :…… Prénom : …… Fonction : ……
En cas de personne (s) supplémentaire (s), prière de les indiquer sur une feuille annexe.
Nombre total de personne(s) dirigeant la société : _____

Employés non soumis à la CCT et non assujettis à la contribution professionnelle	
Stagiaires	_____ stagiaire(s)
Apprentis	_____ apprenti(s)
Personnel de ménage	_____ employé(s)

Personnel assujetti à la contribution professionnelle	
Nombre total d'employés soumis à la CCT	_____ employé(s)
Masse salariale annuelle soumise à l'AVS réelle (ne pas inclure le salaire du personnel non assujetti)	CHF……

Les données requises dans le cadre de cette déclaration sont traitées en conformité avec les exigences de la loi sur la protection des données. En particulier, elles sont traitées en toute confidentialité et peuvent être transmises à des tiers uniquement dans les buts pour lesquels elles sont récoltées.

Lieu et date : _____

Signature et tampon de l'entreprise :

*A envoyer par e-mail à : info@cct-cpag.ch d'ici au **31 janvier 2024***

Rue de Saint-Jean 98, Case postale, 1211 Genève 3
Tél. direct : +41 58 715 38 19 – info@cct-cpag.ch – www.cct-cpag.ch